



PROGRAMME INTERREG IV-A FRANCE (MANCHE) – ANGLETERRE
DEMANDE DE PAIEMENT
CHECKLIST DES PIECES A FOURNIR AU STC
POUR LES PROJETS AYANT UNE SUBVENTION FEDER INFERIEURE A 300 000 €

Merci de joindre la check-list dûment complétée avec votre demande de paiement

Projet n°
Titre
Demande de paiement n°

Par le chef de file :

- La liste des attestations d'acquittement des dépenses Présage validée et signée par le représentant légal ou par la personne en charge du projet (un original dans la langue du chef de file)
- Le rapport d'avancement Présage complété, validé et signé par le chef de file (représentant légal ou personne en charge du projet) et par le comptable du chef de file pour la partie Recettes en vérifiant les tableaux Présage (voir ci-dessous) signés par les éventuels autres partenaires concernés par la déclaration de recettes (un original dans la langue du chef de file) ainsi que ses annexes (copies des livrables, supports de communication...) - Attention : le rapport d'avancement doit être renseigné en français et en anglais dans Présage
- A compter de la seconde demande de paiement : la preuve de reversement de la subvention FEDER du chef de file aux partenaires (tableau Présage complété et signé par l'expert-comptable, le commissaire aux comptes, le « chartered accountant » ou le comptable public du chef de file, et accompagné d'une preuve de paiement)

Par le chef de file et par chaque partenaire :

- Les attestations d'acquittement des dépenses Présage validées et signées par l'expert-comptable, le commissaire aux comptes, le « chartered accountant » ou le comptable public du partenaire (un original dans la langue du partenaire)
- Les justificatifs des dépenses présentées par le chef de file et par chacun de ses partenaires (copies)
- Si un ou plusieurs partenaire(s) perçoit(ven)t des recettes directes liées au projet : le tableau Présage complété et signé par l'expert-comptable, le commissaire aux comptes, le « chartered accountant » ou le comptable public du/des partenaire(s) concerné(s), et accompagné de justificatifs confirmant le montant des recettes déclarées dans Présage
- Si un ou plusieurs partenaire(s) bénéficie(nt) de cofinancements liés au projet : le tableau Présage complété et signé par l'expert-comptable, le commissaire aux comptes, le « chartered accountant » ou le comptable public du/des partenaire(s) concerné(s), et accompagné de justificatifs confirmant le montant des cofinancements déclarés dans Présage